

CHARTRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Depuis sa création en 2019, Ixios Asset Management aborde chaque investissement avec fortes convictions visant à créer de la valeur durable. Nous adoptons une démarche dynamique en accompagnant les entreprises dans leur développement socialement responsable, avec une approche ESG propriétaire afin de maîtriser au mieux l'ensemble des enjeux liés à nos sociétés investies. Nous sommes convaincus de l'impact positif des aspects extra-financiers sur l'économie réelle et s'engageons à bâtir des solutions d'investissement sur la durée.

Notre engagement socialement responsable s'organise autour de cinq axes :

1. La signature des PRI « *Principles for Responsible Investments* » ;
2. Une politique d'exclusion afin de s'assurer qu'aucun investissement ne va heurter ses valeurs éthiques ;
3. Une politique de vote définie par la gestion assurant une homogénéité dans les votes aux Assemblées ;
4. L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement de nos fonds miniers
5. L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement du fonds Ixios Special Situations

1. Signature des PRI

Ixios Asset Management est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) depuis juin 2021, pour apporter un cadre structurant à sa démarche dans le respect des six grands principes édictés. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs, institutionnels et privés, mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Les premiers rapports publics ont été publiés mi-2024.

2. Politique d'exclusion

Dans le cadre de la mise en place de sa politique d'investissement responsable, Ixios Asset Management a décidé en juin 2021 de mettre en place avec effet immédiat pour l'ensemble de ses compartiments de la SICAV Ixios Funds la liste d'exclusion suivante :

- Mines antipersonnel, munitions à fragmentation et plus généralement armes controversées* ;
- Production de tabac et cigarettes ;
- Contenu pornographique

Des exclusions liées à des considérations éthiques sont par ailleurs dirigées contre des :

- Entreprises en violations sérieuses des droits de l'homme ;
- Entreprises ayant contribué à des dommages environnementaux sévères ;
- Entreprises ayant fait l'objet de violation sérieuse d'une norme éthique ;
- Entreprises mises en cause dans des affaires de corruption sévères en basant sur les principes du compacte global des Nations Unies (UNG).

Des exclusions géographiques sont également mises en œuvre pour les émetteurs basés dans les pays sur les listes ci-dessous :

- Liste des sanctions du conseil de sécurité des Nations Unies ;
- Liste du GAFI : pays ne mettant pas en œuvre un dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme satisfaisant, les « Juridictions à hauts risques et juridictions sous surveillance »

Enfin des exclusions spécifiques sont mises en place sur les compartiments Ixios Gold et Ixios Energy Metals :

- Investissement direct dans les sociétés minières impliquées dans l'extraction du charbon
- Investissement direct dans les sociétés liées à la vente ou distribution de tabac et cigarettes
- Equipement militaire et solutions de défense
- Investissement direct dans les sociétés impliquées dans l'exploitation des énergies fossiles

3. Politique de vote

Ixios Asset Management accorde beaucoup d'importance à la gouvernance des entreprises et entend exercer toute la latitude qui lui est donnée lors des assemblées générales en votant à partir d'un seuil minimum de détention de 1% du capital. Ixios Asset Management a formalisé sa politique de vote en juin 2021, disponible sur le site internet, détaillant les grands principes encadrant le vote sur les différents types de résolutions. Elle est revue annuellement et actualisée si nécessaire pour intégrer des cas spécifiques ou non prévus par notre politique. Nous avons une petite spécificité sur les fonds Ixios Gold & Ixios Energy Metals, sur lesquels nous nous engageons à participer à toutes les assemblées générales des entreprises françaises et au moins 70% des autres.

4. Intégration ESG par la notation interne pour les fonds miniers Ixios Gold, Ixios Energy Metals et Ixios Copper

Ixios Asset Management a construit une méthodologie d'analyse et de notation extra-financière propriétaire pour les fonds miniers, basée sur une analyse approfondie des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) liés à l'industrie minière.

Piliers	Thèmes	Indicateurs clés	Poids
Environnement (25%)	Énergie et Changement Climatique	Intensité énergétique, pourcentage de ressources renouvelables, Initiatives pour améliorer l'efficacité énergétique et la diversification, Intensité de GES, Initiatives pour réduire les émissions de GES	10.0%
	Gestion des Eaux	Intensité de la consommation d'eau, eau totale recyclée, initiatives visant à réduire la consommation d'eau	6.0%
	Gestion des éléments toxiques	Intensité des éléments toxiques, incidents liés aux éléments toxiques, normes et mesures mises en œuvre	4.5%
	Gestion des Résidus et des Déchets	Intensité des déchets, résidus recyclés, normes et mesures mises en œuvre	4.5%
Social (25%)	Diversité et Inclusion	Pourcentage de femmes employées, Pourcentage de femmes cadres, Politique anti-discrimination, Initiatives pour stimuler la diversité et l'inclusion	4.0%
	Main-d'œuvre et Formation	Pourcentage d'employés locaux, taux de rotation du personnel, politique de lutte contre la discrimination, initiatives visant à promouvoir la diversité et l'intégration	4.0%
	Développement Communautaire	Dons et parrainages pour les communautés locales, pourcentage d'achats locaux, initiatives pour soutenir et s'engager avec la communauté locale	4.0%
	Droits de l'Homme	Signataire du Pacte mondial des Nations unies, Mesures visant à améliorer le bien-être et les avantages des employés, Controverses relatives aux droits de l'homme	3.0%
	Plaintes et Absences	Nombre de plaintes et de griefs reçus, mesures correctives, taux d'absentéisme	3.0%
	Sécurité et Santé	Accidents mortels, fréquence des accidents enregistrables (TRIFR), fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR), mesures d'urgence et distinctions ou certification en matière de sécurité	7.0%
Gouvernance (50%)	Structure du Conseil d'Administration	Pourcentage de femmes membres du conseil d'administration, taux d'indépendance du conseil d'administration, séparation des mandats, durée de mandat du conseil d'administration, taux de participation aux réunions du conseil d'administration	16.0%
	Politique de Rémunération	Politique de la rémunération des dirigeants, politique de la rémunération du conseil d'administration	10.0%
	Comité de Rémunération	Taux d'indépendance du comité de Rémunération	3.0%
	Comité d'Audit	Taux d'indépendance du comité d'Audit	3.0%
	Gouvernance des Parties Prenantes	Code d'éthique commerciale, Programme de dénonciation, Politique anti-corruption, Controverses en matière de gouvernance	8.0%
	Droits des Actionnaires et Structure Actionnariale	Une action/une voix, structure de l'actionnariat	10.0%

Source : Ixios AM

La méthodologie et la matrice d'analyse extra-financière ont été déterminées et se mettent à jour régulièrement à partir d'une étude des référentiels existants tels que SASB (Sustainability Accounting Standards Board) pour le cadre général, conventions des Nations

Unis et de l'OCDE contre la corruption pour le pilier Gouvernance.

Nous avons fait le choix de pondérer le pilier gouvernance à hauteur de 50% de la note et de pondérer les deux autres E et S à hauteur de 25% chacun, compte tenu de l'importance de la qualité des structures de direction dans la sphère minière. Une note est ainsi élaborée sur chacun des trois critères pour chaque émetteur, l'équipe de gestion se réservant la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des émetteurs non notés.

Le critère de gouvernance accorde une importance particulière à la qualité des dirigeants, à la transparence de la rémunération et son alignement avec les actionnaires, ainsi qu'à l'indépendance et l'expertise du conseil d'administration.

Le critère social a été construit afin de prendre tous les enjeux des parties prenantes sécurisant le bon fonctionnement des opérations d'une société minière, par exemple le soutien envers la communauté locale, notamment la population autochtone dans les zones éloignées, le taux d'accidents sur le terrain, la formation accordée aux salariés, etc.

Le critère d'environnement se distribue entre la qualité des données sur l'impact environnemental de la société sélectionnée et la qualité de sa réflexion permettant de maîtriser cet impact et de mettre en place des mesures visant à réduire son empreinte environnementale.

Nous nous engageons à noter 90% de la part actions des fonds.

Notre approche intégrée se dote d'une sélectivité de 30% de notre univers d'investissement initial pour les fonds Ixios Gold et Ixios Energy Metals (pas d'engagement de sélectivité pour Ixios Copper) et d'une note ESG minimum de 1 sur 5. Nous entretenons un dialogue actif avec les entreprises en bas de notre liste d'univers visant à les accompagner dans leur développement durable et leur progression. Dans le cas où un enjeu extra-financier n'est pas correctement traité et présente un risque sur la pérennité de la vie de la société, nous pouvons mettre en place une action d'engagement, suggérant des voies d'amélioration à la société et décidant, le cas échéant, de vendre le titre si aucune amélioration n'était constatée dans un délai raisonnable de 2 ans après 1 an de dialogue.

5. Intégration ESG par la notation interne pour le fonds Ixios Special Situations

L'analyse ESG du fonds Ixios Special Situations s'appuie sur :

- Les notations internes pour les sociétés du secteur minier ;
- Les notes ESG fournies par MSCI One ESG qui sont pondérées avec 50 % sur la Gouvernance, 25% sur les problématiques Sociales et 25% sur les problématiques Environnementales.

Cette notation couvre 90% du portefeuille actions du fonds.

Il en résulte une notation sur 5. Le fonds ne peut investir dans des entreprises ayant une note inférieure à 1.

La note moyenne pondérée du fonds doit être supérieure à celle du MSCI ACWI analysé à travers la notation d'un ETF reprenant l'indice.